

ASSEMBLEE GENERALE 2024

Slide 1

Mesdames, Messieurs, chers villageois,

En vous souhaitant à toutes et tous la bienvenue, c'est avec plaisir que j'ouvre cette assemblée générale de la Société de Développement de Chernex 2024.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, nous avons encore des exemplaires de l'ordre du jour, du PV de l'AG 2023 et des comptes 2023.

Vous avez également la possibilité de trouver ces documents sur notre site internet www.chernex-montreux.ch.

Slide 2

Comme il est de coutume, je rappelle que seuls les membres cotisants peuvent voter.

Pour ce faire chaque membre a reçu à l'entrée, après signature de la liste de présence, 3 coupons pour le vote, vert pour « accepter le vote », blanc pour les « abstentions » et rouge pour « contre ».

Est-ce que tous les membres cotisants ont bien rempli la liste de présence et reçu les coupons de votes à l'entrée ?

Si quelqu'un en a besoin, vous pouvez lever la main.

Slide 3

Ordre du jour

Selon l'ordre du jour affiché derrière moi, les points à traiter sont :

- 1) Accueil
- 2) Approbation du procès-verbal
- 3) Rapport du président
- 4) FAV – Fête au village 2023
- 5) Présentation des comptes
- 6) Rapport des vérificateurs
- 7) Approbation des comptes et nomination des vérificateurs
- 8) Démission et élections statutaires
- 9) Manifestations 2024
- 10) Divers

Slide 4

- 1) Accueil

Je débute cette assemblée par le point 1.00 Accueil, en remerciant par leur présence :

Les autorités de la commune de Montreux représentées par :

- Notre Syndic Monsieur Olivier Gfeller,
- Madame Irina Gote, Municipale en charge Durabilité & Espaces publics,
- Madame Sandra Genier, Municipale en charge des Ressources humaines & Service à la population.
- Monsieur Florian Chiaradia, Municipale en charge Equipement public & Mobilité

Pour les sociétés du village :

- Monsieur Jean-Philippe Schneiter, président du Chœur d'hommes de Chernex ok
- Madame Véronique Chambaz vice-présidente de la Fédération Suisse de Gymnastique, section de Chernex ok

Pour les associations et les intérêts des villages de la commune en leurs titres et fonctions :

- Monsieur Omar Soydan, président de la SIA pour le village des Avants,
- Madame Verena Kuster, représentante de l'AIT pour le village de Tavel,
- Monsieur Florent Aubort, représentant de la SIV du Vallon de Villard,
- Monsieur Pierre Rochat, président de la fondation Eben-Hezer,
- Monsieur Daniel Martin, président Société villageoise de Brent,
- Monsieur Bernard Chevallier, président Amicale des Pompiers Brent, Chernex et environs.

Se sont excusés :

- Monsieur Yves Rutishauser, président de la FSG Chernex
- Madame et Monsieur Christine et Robert-Paul Meier
- Monsieur Pascal Mason pour ProVeytaux
- Monsieur Laurent Gilliar pour la société de développement de Caux
- Monsieur Laurent Antoine pour l'AIMC (Association des intérêts de Montreux Centre)
- Monsieur Samuel Roch, Président de la SIC pour le village de Chailly.

Nous avons 12 signatures comprenant la Municipalité et les Sociétés.

Je finis cet accueil en vous rappelant qu'à la fin de l'assemblée vous êtes toutes et tous conviés à partager le verre de l'amitié offert par la commune de Montreux et l'agape préparée par Gaëtan !

Slide 5

2) Approbation du procès-verbal (PV) 2023 :

Le PV 2023 a été mis à disposition sur notre site internet et vous a été proposé en format papier à votre arrivée.

Est-ce que tout le monde a pu prendre connaissance du PV 2023 ? oui

Y a-t-il des questions ? pas de question

Je vous propose de passer à l'Approbation du PV, en levant les mains avec le bon coupon de vote !

Acceptez-vous le PV tel qu'il vous a été présenté ?

Nombre de bulletins verts : unanimité

Pas d'abstention

Pas d'avis contraire

Je vous remercie ; Le PV 2023 ayant été accepté, nous passons au point 3, Rapport du Président !

Slide 6

3) Rapport du Président :

Mesdames, Messieurs,

2023, une année bien chargée pour notre société de développement ainsi que pour notre village avec comme objectif :

- la tenue du 1^{er} août officiel de la commune,
- la fête au village également officielle de la commune,
- la Saint-Nicolas,

- et pour finir la cave de l'Avent,

Bien sûr, tous ces évènements en gérant en parallèle, la rédaction du bulletin La Lanterne, la gestion du congélateur et bien d'autres.

Le comité a su durant cette année encore se retrousser les manches pour vous apporter des moments de détente, de joie et de convivialité lors des différentes manifestations.

Bien entendu, je n'oublie pas les nombreux bénévoles et amis qui se sont joints à nous !

L'appui essentiel de la municipalité pour leur soutien d'une part financier et d'autre part « physique », en étant présente à chacune de nos manifestations et ce, tout en bravant la pluie du 1^{er} août ou en se démenant à 200% au service du bar de la fête ou lors d'autres activités, a été grandement apprécié.

Au nom du village, je me permets de vous dire que cela fait du bien de vous voir en action concrète avec vos concitoyennes et concitoyens. Pour cela, nous vous en remercions vivement.

Je remercie également les différents services de la commune qui travaillent dans l'ombre pour nous fournir en temps et en heure le matériel adéquat.

Cette année restera dans nos mémoires. Pour nous -votre comité-, nous avons ressenti une ambiance soudée d'un village ; A ce propos, je ne me rappelle pas du haut de mes 22 ans, pardon 42 ans, d'avoir vu autant de Villageois lors des manifestations !

Le 1er août : plus assez de place dans la cour de la salle de gym ! Ouverture de la salle de gym elle-même (oui, un peu à cause de la pluie mais beaucoup car il n'y avait pas assez de tables à disposition. J'ai même vu danser couples et fêtards devant le dernier groupe de jazz : du jamais vu !

Fête au village : je ne vais pas trop en raconter sur celle-ci car je vais laisser, avec plaisir, les co-présidents de la fête vous transmettre leurs émotions. Mais quelle fête ! Un comité de 15 personnes qui « s'est défoncé ». Oui, je ne peux pas dire autrement que « défoncé » pour quatre jours de fête avec comme première récompense -une météo tropicale pour un mois de septembre- et, comme deuxième récompense -un village entier qui a répondu présent-. A nouveau, un grand coup de chapeau aux co-présidents Céline Papez, Yvan Chevalley et à l'ensemble du comité qui sont présents ce soir.

La Saint Nicolas : anciennement appelée « la soupe au pois » ; Mais, par je ne sais quel mystère, ayant perdu la recette de cette dite soupe depuis quelques années déjà, celle-ci est simplement renommée « la Saint Nicolas ».

Comme vous avez pu le constater, gustativement parlant bien sûr, on ne peut qu'apprécier les soupes de saison préparées, non pas « aux petits oignons » mais « aux potimarrons » par notre vice-président, grand cuisinier de surcroît, nommé pour les intimes Gaëtan ; Grand MERCI !

Nous remercions également les maîtresses des classes de Chernex pour leur présence, leur engagement avec leurs élèves tant de notre village que des autres, à nos différentes manifestations. Merci également à la directrice de Montreux-Est qui leur accorde son soutien.

Lors de cette journée mémorable, plus de 200 paquets de gourmandises ont été distribués par notre bien-aimé Saint-Nicolas lui-même et son acolyte le père fouettard ! Heureusement pour eux, ils ont pu compter sur le soutien de l'âne Arthur !

Un nombre impressionnant de parents saupoudré d'une météo féérique et magique digne de Noël a fait le déplacement, rendant l'endroit dédié au chant des élèves et au discours de notre syndic inutilisable car trop petit ! Heureusement, une improvisation réussie dans la ruelle du Vieux four a été mise en place.

Nous avons pris note qu'en 2024, il faudra organiser l'évènement de manière un peu différente pour mieux entendre les chants et surtout, la voix de notre Syndic ! Nous comptons tous sur vous !

Les caves de l'Avent : moment clé pour nous tous qui sonne la fin de l'année et ses différentes célébrations.

Bravo aux villageois qui se prêtent au jeu d'accueillir et d'offrir un peu de chaleur par différents vins chauds, mets concoctés mis gracieusement à disposition. Un grand merci à Mesdames Christiane Cochard et Marianne Papez pour l'organisation de ces caves !

Le comité de la SDC s'est réuni pour la 12^{ème} et dernière fois de l'année au restaurant Comme Avants aux Avants, d'une part pour soutenir le développement de nos voisins et d'autre part, pour réaliser notre dernier débriefing et prendre, une fois n'est pas coutume, un peu de bon temps.

Membre cotisants et donateurs : en 2023, comme vous pourrez le constater lors de la présentation des comptes, vous êtes environ 200 personnes à nous encourager ; Nous vous en remercions et espérons garder votre soutien durant cette année encore !

Depuis deux ans, nous essayons de notre mieux de rappeler aux habitants l'importance de votre soutien et de vos dons, sans quoi il ne serait pas envisageable de maintenir des manifestations gratuites comme celle de la Saint-Nicolas, d'imprimer le bulletin La Lanterne ou de maintenir des prix attractifs sur les boissons et les mets vendus lors des événements.

Pour ce faire, merci de communiquer à vos amis du village l'importance du soutien et d'utiliser les moyens de paiements mis à disposition dans la Lanterne, sur le site internet ou lors de chaque manifestation.

Je profite également de préciser que le **code Twint**, qui jusqu'à présent était non nominatif et sans possibilité d'y mettre une raison de paiement **sera modifié prochainement grâce au changement de politique Twint qui accorde depuis le 10 mars de cette année la possibilité d'intégrer des informations dans le paiement (Don ou Cotisation par exemple)**. Pour les **cotisations**, étant dans l'obligation de mettre à jour notre liste de votants, nous vous sommes reconnaissants d'utiliser plutôt le **bulletin de versement/IBAN** qui se trouve dans la Lanterne et sur le site internet.

Comme vous avez pu le remarquer, le voir et le lire, le bulletin d'information La Lanterne a fait, « comment dire ? », peau neuve ! A ce sujet, plus de détails vous seront transmis au point « divers » (10.1 DIVERS).

Dans l'exercice de vouloir sortir un bulletin complètement revu et prêt pour l'édition de mars, quelques erreurs de jeunesse s'y sont malencontreusement glissées : numéro de téléphone erroné ou horaires de la boulangerie Au Croustillant identiques à ceux de l'Épicerie Fine aux Deux Couteaux. Aussi, je vous rassure, la boulangerie est belle et bien ouverte le dimanche et ses horaires restent en vigueur.

Tous ces petits couacs seront soigneusement corrigés pour la prochaine édition.

Enfin, je ne peux finir mon rapport sans parler quelque peu du congélateur qui durant 2023 a tourné comme une horloge.

Pourtant, en janvier 2024, deux pannes successives, nous ont rappelé que le congélateur était vieillissant et qu'il pouvait s'arrêter du jour au lendemain.

Aussi, par précaution, nous demandons à tous les locataires de tenir une liste des denrées qui sont stockées dans leur case, au cas où une panne irréparable devrait surgir.

Depuis 2024, la SDC paye une assurance RC auprès de la Mobilière. Néanmoins, il faut être conscient qu'en cas de perte de marchandise, il n'y a pas de remboursement sans preuve d'achat. Un mot de rappel sera transmis sur la prochaine facture de location 2024.

Depuis ces deux pannes, la SDC vous propose dans le budget 2024 un contrat de maintenance avec l'entreprise Petitpierre-Froid pour deux passages de contrôle par année ; Ce qui n'existait pas auparavant.

Une information supplémentaire pour le projet du nouveau congélateur sera abordée au point « Divers » (10.2).

Sur ce, je vous remercie vivement de m'avoir écouté et je me tiens à votre disposition à la fin de l'assemblée pour répondre à vos questions.

4) FAV Fête au village 2023

Pour ce point que vous attendez impatiemment, je cède la parole à Madame Céline Papez et Monsieur Yvan Chevalley co-président de la fête 'Western à Chernex' 2023, et ce, tant pour le compte-rendu de la fête que pour l'état des comptes :

-Texte des Co-présidents qui répètent avec joie « *Ca a cartonné ! Du cortège avec 250 personnes qui ont défilé, aux animations tant pour les adultes que pour les enfants, les concerts, le brunch avec 300 personnes assises autour d'un repas. Remerciements à TOUS, ça fait très chaud au cœur !* »

-Présentation de la fête : Les villages voisins ont joué le jeu. Merci ! Prolongation des heures de jeu pour les enfants. Tous les caveaux ont cartonné. Jour de folie le samedi. Les samaritains ont dû intervenir à 5 reprises pour des sparadraps et des aspirines. Merci la météo. Merci à ceux qui ont bossé. Bonne ambiance ! Un tout grand Merci aux bénévoles, aux sponsors, aux sociétés villageoises ; Rien n'aurait été possible sans eux ! Applaudissements

-Présentation des comptes : Frédéric comptable : chiffres noirs très positifs. cf chiffres. Un montant de 3000 CHF reste à recevoir de Montreux. Pas de passif. 40'787.97 CHF de bénéfice. 45'000 CHF de charges pour les caveaux (boissons, vaisselle réutilisable, etc.), Budget samaritains, 20K budget pour les animations maquillage, poneys, lancer de hache,... ; Soutien du comité SDC pour l'infrastructure. 65K de sponsoring (Merci à Julien Chevalley qui s'est démené). Budget brunch 10K afin d'avoir un prix abordable pour les habitants.

Répartition du bénéfice : Provision pour SUIZA (musique droit auteur), versement à la SDC le cas échéant si non exercée. 1/ Soutien aux sociétés Brent, les Avants, Chailly pour les futures fêtes. 2/ Rendre 1000 CHF à chaque caveau, soit 11K. 3/ 5K aux écoliers de Chernex (prendre un bus, journée récréative), 4/ 10K de provision pour la prochaine fête FAV au cas où l'exercice ne serait pas aussi florissant. 5/ 3K pour une lanterne spécifique en mémoire de cette fête et qui serait installée au milieu du village, comme « mémoire ». Reliquat de 6287 CHF qui pourrait être versé à la SDC.

-Pas de question.

Le président de la SDC reprend la parole :

Après ce bilan, je pense que nous pouvons encore féliciter le comité de la fête en les applaudissant chaleureusement !

Le sous-comité de la Fête Au Village étant lié au comité de la Société de Développement de Chernex, nous vous proposons de passer à l'approbation des comptes de la fête qui vous ont été présentés et ce, avec les répartitions proposées :

Acceptez-vous les comptes tels qu'ils vous ont été présentés ?

Nombre de bulletins verts : unanimité

Pas d'abstention

Pas d'avis contraire.

Les comptes actuels avec les répartitions ont été acceptés, nous passons au point 5, Présentation des comptes de la SDC !

Slide 21-23

5) Présentation des comptes

Et je donne la parole à Madame Anne Céline Jost, notre fiduciaire, pour la présentation des comptes 2023.

Anne Céline : Pas de remerciements à la FAV (avec humour), d'avoir d'aussi bons comptes ! Merci à Montreux pour son soutien en 2023. La douloureuse, perte de 9630.43 CHF due à la FAV ! Car on a proposé un budget de 9k à la FAV. Facture de 2022 d'environ 400 CHF non encore payée passée en 2023. Réellement perte minime. Le 1^{er} août ayant été l'hôte officiel, les charges ont été un peu plus élevées.

Cotisations similaires à la période pré-Covid, grâce au travail du comité. Au niveau du bilan, il n'y a pas eu de manifestations pendant la période Covid donc augmentation des liquidités qui ont permis de faire quelques investissements pendant 2022. Quasiment pas de dettes.

Merci Anne-Céline pour la présentation des comptes 2023

Question dans l'assemblée avec explication : La Lanterne, perte/coût 8-9K sur la 150^{ème}. Le président a repris la parole pour expliquer car la SDC a investi 4K entre autre, dans la Lanterne 150^{ème} comme soutien, plus une RC supplémentaire pour la FAV. 10K vont revenir dans le partage du bénéfice de la FAV à la SDC en 2024. Le budget de fonctionnement annuel reste à 0 pour la SDC.

Slide 24-26

Budget 2024, comme vous pouvez le voir sur la présentation derrière moi et sur le document fourni à l'entrée, les charges et produits des manifestations restent plus ou moins identiques pour 2024.

La Saint-Nicolas nous coûte 1500 CHF car tout est offert aux Villageois. Pour avoir une bonne soupe, il nous faut de bons produits locaux !

Grâce au nouveau format de la Lanterne, celle-ci coûtera pour deux éditions 50% de moins que l'année précédente et ce, pour les frais d'impression. On table sur des produits d'annonceurs à hauteur de 1'500.- pour la deuxième édition de l'année vers début août.

Nous avons environ 200 cotisants pour un village de 2000 âmes donc c'est « le minimum légal » qu'on puisse attendre. Il faut continuer nos efforts.

Les subventions ayant été revues, celles-ci nous seront donc attribuées uniquement par le biais de la commune de Montreux à hauteur de 7'300.- contre 6'000.- habituellement, donc il n'y a plus de subvention directe via la taxe de séjour. On a reçu 1000 CHF de manière exceptionnelle pour la FAV car hôte officiel.

Une légère augmentation des frais généraux, pour le support du site internet chez Infomaniak et autres frais d'impression.

L'amortissement du matériel acquis ces dernières années reste identique à 2023.

Par contre, les charges liées au congélateur prennent l'ascenseur pour 2024, cela comprend :

- Activation d'une assurance RC en cas de panne fatale au congélateur pour le dédommagement partiel des locataires, à hauteur de 472.- par année.

- Frais de réparation pour deux pannes en janvier 2024 de 1'070.20.-

- Mise sur pied d'un contrat de maintenance avec Petitpierre froid pour 2 passages par année qui n'existait pas au paravent de 1'539.-

- Soit une augmentation des charges de 3'081.20.- pour atteindre la somme de 7'346.05.-

En comparaison, en 2019 les charges du congélateur étaient de 2'400.- contre 4'265.- en 2023, soit une augmentation de 1'865.- due aux surcoûts d'électricité et de l'épuration de l'eau (SIGE).

Pour parer à ces augmentations de charges, le comité vous propose dans la variante A, d'augmenter le prix de la location des cases de 30.-, cela apportera un produit complémentaire de 3'500.- aux locations actuelles pour assurer l'augmentation des charges, soit un produit total de 10'500.-

(Une case de 100lt (98x), de 100.- à 130.- pour une case de 200lt (16x) et de 150 à 180.- pour 300lt (4x).

Cette augmentation est nécessaire pour garder un budget équilibré avec un bénéfice projeté de 106.58.-

La variante B du budget 2024 vous montre que si cette augmentation est refusée par l'assemblée, le budget 2024 se retrouve en déficit à hauteur de 3'393.42.- ce qui impliquerait de ne pas pouvoir garantir le bon suivi de fonctionnement du congélateur et que des économies devront être trouvées, avec par exemple, l'arrêt de la Lanterne ou la diminution des manifestations.

Question de Dominik Hunziker qui mentionne que le congélateur avait une alarme et il veut bien s'engager en tant qu'électricien à la remettre en marche gratuitement et la gérer. De plus, il demande s'il y a toujours un intérêt réel pour le congélateur.

Réponse du président qui précise que les locataires sont principalement dans cette salle. A ce jour, 118 cases louées sur 146 et 22 n'ont plus de clés donc on n'engage pas de frais pour changer les cylindres. A ce propos, Dominique mentionne qu'il aurait encore des papiers avec mention des clés pour essayer d'en faire faire d'autres si nécessaire. Il viendra voir le président à la fin de l'AG.

Question de Stéphane Biro sur les prix : réponse du président et de Gaëtan sur les prix qui n'ont pas augmenté depuis 20 ans.

Le vote pour ce budget sera fait au point 7.

Pas de question sur les comptes 2023 et le budget présenté.

Slide 27

6) Rapport des vérificateurs des comptes

Pour ce faire, je donne la parole aux vérificateurs des comptes,

1^{er} vérificateur : Monsieur Jean Daniel Cochard qui nous lit le rapport et recommande d'accepter les comptes.

2^{ème} vérificateur : Madame Laura Schneider

Merci à vous deux pour votre travail.

Slide 28-29

7) Approbation des comptes et nomination des vérificateurs

Je vous propose de voter pour accepter les comptes présentés incluant l'augmentation du prix de la location de la case du congélateur et libérer ainsi nos vérificateurs.

Acceptation des comptes 2023 et du budget 2024 ?

Nombre de bulletins verts : unanimité

Pas d'abstention

Pas d'avis contraire

La variante A pour le congélateur est votée

Nombre de bulletins verts : unanimité

Pas d'abstention

Pas d'avis contraire

Je vous remercie d'avoir accepté les comptes et le budget comme proposé.

On passe à la nomination des vérificateurs :

-Nomination des vérificateurs 2024 :

Monsieur Jean Daniel Cochard étant premier vérificateur, c'est normalement Madame Laura Schneiter qui devient 1^{ère} vérificatrice.

Madame Laura Schneiter êtes-vous d'accord de devenir 1^{ère} vérificatrice pour l'exercice 2024 ? OUI

Nous recherchons donc une bonne âme pour prendre la place de deuxième vérificateur ?

Monsieur Dominik Hunziger se propose et a donné ses coordonnées.

Merci à vous deux.

Slide 30-36

8) Démissions et élections statutaires

Madame Antonella Lo Gato, après plus de 13 ans au sein du comité de la SDC en tant que responsable animation enfants, aide à la rédaction de la Lanterne et pour finir Rédactrice de La Lanterne, nous a fait part de sa démission au 31 décembre 2023 afin de pouvoir se consacrer davantage à son entreprise et aux différentes opportunités qui lui sont proposées.

Antonella, tu as toujours apporté avec toi lors des comités ou des manifestations beaucoup de joie et de bon vivre. Beaucoup d'enfants se rappelleront à jamais des balades en poney géant et des beaux maquillages obtenus lors des différents marchés artisanaux.

Le comité te remercie pour ces années d'engagement et te souhaite tout le meilleur pour ton futur.

Antonella veux-tu dire un mot ? « Merci pour ces gentils mots. Je ne regrette rien. Je suis contente que la Lanterne continue. J'étais contente d'avoir la nouvelle version dans ma boîte aux lettres. Bravo Anne. Merci à tous ».

Antonella reçoit un petit présent de la part du comité et apporté par Gaëtan.

On passe aux admissions :

J'ai le plaisir de vous annoncer une demande d'admission de la part de Madame Isabelle Cirrincione. Elle nous a rejoint au comité en avril 2023 et s'est très vite engagée lors des manifestations. Elle se propose pour le poste de caissière.

Isabelle, je te laisse te présenter en quelques mots : « J'habite Chernex depuis 2 ans dans les hauteurs au Marais. Maman de 3 enfants. Avec mon mari, je vends des fours à biomasse ce qui fait qu'il voyage très souvent. Je m'occupe de la partie administrative. J'ai trouvé le comité de la SDC accueillant. Je me suis investie au bar lors de la FAV et je vais faire en sorte que notre travail soit reconnu et ait de bons retours ! » Applaudissements

Merci Isabelle.

Depuis janvier, Madame Anne Brousoz nous a accompagnés pour le développement de la nouvelle Lanterne ; Elle désire néanmoins rester indépendante et souhaite continuer à nous épauler sans rentrer au comité.

Nous remercions vivement Anne pour le travail réalisé à ce jour. Applaudissements

Les postes vacants sont les suivants :

- Rédactrice ou rédacteur du bulletin La Lanterne
- Responsable Animation jeunesse et musique.
- Responsable Congélateur.
- Responsable Infrastructure.

Si vous êtes désireux de rejoindre une équipe fantastique pour l'un de ces postes ou simplement pour renforcer l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à venir vers nous à la fin de l'assemblée, je vous assure que nous ne mangeons personne.

Si vous l'acceptez, voici le comité pour l'année à venir :

Moi-même Alain Crisinel pour la présidence.

Gaëtan Dumont pour la vice-présidence et F&B.

Isabelle Cirrincione pour le poste de Caissière

Frédérique von Campe pour le poste de Secrétariat

Angie Junod, pour le poste Bénévoles, Décorations et Vitrines

Nous passons à l'approbation du comité 2024 :

-Acceptez-vous le comité comme présenté :

Mains levées : unanimité et applaudissements

Pas d'abstention

Pas d'avis contraire

Un grand merci pour votre confiance !

Slide 37

9) Manifestations 2024 (présentées par Gaëtan)

Pour commencer les festivités de l'année, nous vous invitons à la **fête de mi- printemps le dimanche 2 juin**. Elle aura une résonance avec les fêtes des voisins (vendredi 31 mai).

L'idée est de rassembler les Lanternes dans la rue des Deux-fontaines pour un moment convivial et accompagné d'un repas canadien. Les grills et un petit point de vente seront organisés avec un tournoi de pétanque qui est en cours de préparation avec le terrain de jeu qui se trouvera sur le parking du Raisin. Je vous laisse le soin de frotter les boules de pétanque et de prédire le beau temps car hélas, en cas de mauvais temps, la fête sera annulée.

Traditionnellement à la mi-juin, le Corps de musique Montreux-Clarens se produit sur la place du Carroz. Cette année, leur agenda est chargé donc ils ne pourront être présents. Si dans l'assemblée des personnes veulent se produire ou connaissent des groupes locaux, n'hésitez pas à venir vers moi pendant la verrée.

-**La fête nationale** : elle se tiendra le **1^{er} août dès 18h00** devant la salle de gymnastique de Chernes.

-**Le samedi 7 septembre** se tiendra le **marché artisanal** et il fait son retour dans la rue des Deux-Fontaines comme lors de la FAV.

-Cette fête de partage qui est attendue par tous les enfants, la **St Nicolas** est agendée au **samedi 7 décembre**.

-Décembre, mois des **caves de l'Avent**. Aussi, si notre chère organisatrice désire toujours s'occuper de cet événement, nous serions déjà preneurs de lui proposer la date du **18 décembre pour la SDC**.

Je me permets également de transmettre à l'assemblée qu'il y a toujours de la place pour les personnes désireuses de participer à cet événement et organiser leur propre cave.

Pour ce faire, il vous suffit simplement de vous adresser à Madame Christiane Cochard ou à Madame Marianne Papez ou le cas échéant au comité.

N'oubliez pas que toutes les manifestations proposées sont organisées avec des couverts, gobelets, tasses et assiettes réutilisables. Il faut donc prévoir le montant de la caution qui bien évidemment, vous sera remboursée après réception des services utilisés. A noter que vous pouvez bien entendu prendre vos propres services/couverts/verres pour éviter d'engager les frais de la caution.
Voilà pour les manifestations 2024 !!

Quelqu'un a-t-il une question ? non
Merci à Gaëtan.

Le Président fait un petit point sur la vaisselle réutilisable afin d'en rappeler le but. Il conseille de venir avec « sa gamelle ».

Slide 38-42

10) Divers

10.1 Bulletin la Lanterne.

Vous avez normalement tous reçu la nouvelle Lanterne dans vos boîtes aux lettres, début mars. La nouvelle forme d'impression (A4) utilisée pour cette Lanterne a pour but de diminuer les frais liés à son impression.

Grâce à Anne, nous avons diminué de moitié les coûts d'impression pour un nombre quasiment inchangé de pages, ce qui était devenu plus que nécessaire pour la survie de notre bulletin !

En 1ère page, il est prévu que celle-ci soit toujours utilisée afin de mettre en avant dès le premier regard, les dates importantes des manifestations à venir dans notre village, que ce soit de la SDC, de la FSG, du Cœur d'homme ou des annonces de nos villages voisins.

Sur la 2ème page : celle-ci sera utilisée pour l'édito ou pour des propositions personnelles des Villageois.

Les pages 3, 4 et 5 seront mise à disposition des associations du village et des informations nécessaires aux diverses manifestations.

Les pages 6 et 7 servent de rappel pour les informations pratiques du village.

Et la page 8 sera dédiée à la recherche de membres cotisants, donateurs ou de bénévoles pour les manifestations.

Durant les prochains mois, nous allons prendre contact avec nos annonceurs respectifs qui ont toujours soutenu la lanterne, en leur proposant un nouveau format d'édition qui j'en suis sûr, saura leur plaire. Cependant, le but n'est pas de faire un journal de publicité mais bien de fournir des informations utiles pour notre village. Anne, Frédérique et moi-même prendrons contact avec les annonceurs qui nous ont toujours bien soutenus.

Remarque de Frédéric (FAV) : « Félicitations pour cette nouvelle Lanterne ! Petit bémol, le BV manquerait pour les personnes qui n'utilisent pas le « digital », ce qui a peut-être entraîné quelques oublis de paiement de cotisation ».

Président : pour info, un tout ménage d'une page coûte 2500 CHF. Le BV est mis directement en impression dans la Lanterne. Cependant, on peut revoir le format si vraiment il y a la demande.

Comme mentionné dans le point du comité, le bulletin la Lanterne est un élément qui demande quelques ressources et des petites mains afin qu'elle puisse continuer d'exister.

Donc si vous désirez participer à ces éditions d'une manière quelconque, n'hésitez pas à venir vers nous pour en parler ; Vous serez les bienvenus !

Nous nous réjouissons déjà de voir la prochaine édition.

Slide 43

10.2 Projet congélateur :

Lors de l'AG 2023, je vous avais exposé les discussions en cours avec nos autorités et le futur site de l'EMS pour la construction d'un nouveau congélateur avec les frais et engagements qui en découlent.

Pour rappel, on parle d'un investissement aux alentours des CHF 100'000.- sur une répartition de 10 à 20 ans.

Après plusieurs séances de discussions avec la municipalité, à ce jour, un appui financier à hauteur de 50% du projet pour un prêt à rembourser sans intérêt pourrait être octroyé sur accord de la municipalité.

Reste donc un engagement à hauteur d'environ CHF 50'000.- par la SDC à assurer.

Ce qui représente plus ou moins une réduction de 50% sur les comptes de la société pour la réalisation unique de ce congélateur. Par corollaire, cela sous-entend de devenir copropriétaire d'une surface d'utilisation dans le futur complexe de l'EMS avec tous les frais liés à la répartition par m2 des frais ultérieurs des bâtiments.

Dans les faits, nous avons aujourd'hui la chance dans notre village de pouvoir utiliser un ancien congélateur qui avait été construit par la commune, sur un terrain communal. Montreux laissait aux soins de la SDC l'unique responsabilité de veiller au bon fonctionnement du congélateur et de répondre aux demandes de location des cases, sans aucune charge financière à long terme pour la SDC.

Etant une Société de Développement dont le seul but est de créer des moments de convivialité au sein du village, le comité et moi-même pensons qu'il est de notre responsabilité de ne PAS s'engager à long terme dans un projet aussi lourd de conséquences, avec des investissements financiers que nous ne pourrions pas forcément garantir et qui pourraient nuire au bon déroulement même de la SDC.

Après réflexion sérieuse, nous avons pris la décision de ne pas aller plus loin dans cette démarche, tout en faisant de notre mieux, en contrepartie, de faire « vivre » le congélateur existant, jusqu'à son arrêt total..

S'il devait y avoir un vrai intérêt pour un nouveau congélateur, il faudrait qu'il y ait un comité dédié à ce projet. Terrain communal, fondation EMS dedans aussi... A discuter !

Remarque de Dominique Hunziker dans ce sens, avec les charges inhérentes ; Proposition de mettre dans le concept global de la place du village, à charge de la commune ?

La commune est interpellée. Ils ont pris note.

Président ajoute : Musique d'avenir pour cette place : WC ? Arbres pour ombre pour profiter des bancs ? Créer une zone d'accueil pour les autres sociétés du village ? Pour les anniversaires d'enfants ? Beaucoup de réflexions en perspective...

Pas d'autres questions. Je vous remercie de nous avoir compris sur ce point.

Slide 44

10.3 Vide Dressing :

Nous vous informons qu'un **vide dressing** devrait voir le jour le **samedi 25 mai 2024** de 10h à 16h.

Cet événement est sorti des tiroirs que tout dernièrement par Antonella. Le vide-dressing devrait se tenir à la salle de gym.

La SDC sera présente pour tenir la buvette. Plus d'informations pour les inscriptions vous parviendront ultérieurement et/ou notre site internet.

Etant arrivé au bout des informations à vous transmettre, j'ouvre la discussion en donnant la parole à Mr Jaccard sur les armoiries de la commune, suite à la fusion des communes Montreux - Veytaux ; Armoiries reprenant Chatelard, clocher des Planches, armes de Veytaux. En effet, il trouve que la proposition de la commune n'est pas représentative des armoiries. (Il fait circuler des feuilles représentant sa proposition). Il a fait cette proposition à la commune il y a deux mois qui serait restée sans réponse.

Mr Gfeller prend la parole : remerciements de l'intérêt porté à la commune. Séance intercommunale récente. Il y aura des séances de préavis dont le 30.04.24 pour voter sur la convention entre Montreux et Veytaux et dont le sujet portera aussi sur les armoiries. Le nom restera Montreux car 26000 habitants contre 900 à Veytaux. Il y a discussion sur le sujet, concours, dessin par un héraldiste, etc. Explication sur l'historique des armoiries et des détails qui vont avec (...) Etapes qui ont été discutées avec dans un 1^{er} temps : acceptons-nous d'envisager de changer les armoiries => oui, donc l'héraldiste (Mr Olivier de la Crétaz) a fait sa proposition, après étude et « plongée » dans les archives pour rendre un travail sérieux => dans un 2^{ème} temps, attente de la décision. Il semblerait que Veytaux ait déjà accepté...

Invitation à se renseigner auprès de Montreux et de Monsieur de la Crétaz.

Le Syndic remercie Monsieur Jaccard, tout en mentionnant qu'il est trop tard pour changer quelque chose et que tout a été fait dans un processus démocratique.

Slide 45

Monsieur le Syndic a la parole pour le mot de la fin : « je viens avec beaucoup de souvenirs sur 2023 ! Les souvenirs sont précieux. Le 1^{er} août ! On avait les meilleures places pour le feu d'artifice. La St Nicolas avec les enfants ! Merci à tout le comité pour leur engagement ! J'ai eu une Lanterne avec ma photo quand je suis devenu Syndic de Montreux. On se sent soutenus par toute cette activité associative et c'est important. Merci !!

Merci du président à nos autorités d'avoir été présentes ce soir.

Slide 46

J'ouvre la parole à l'assemblée pour les questions, quelqu'un veut-il prendre la parole ? Pas de question.

Le président des Avants prend brièvement la parole pour féliciter les 2 comités SDC et FAV. L'AG des Avants la semaine prochaine. Marché artisanal sur 3 week-ends en mai.

Le président du Cœur d'hommes : Merci à la FAV ! On s'est éclatés !! Enorme boulot pour préparer cette fête ! Merci au comité SDC et à la future caissière. 26 et 27 avril, clin d'œil sur les anciennes nuits du Jazz avec 2 Jazz band.

Véronique Chambaz de la FSG : remerciements aux 2 comités ! On a compris que vous cherchiez encore du monde, on est là ! Collaboration géniale avec le Comité, super soutien ! Merci !

Alain précise que la prochaine FAV est les 21-22.09.2024 à Chailly-Montreux

Applaudissements.

Slide show : rétrospective de photos de nos événements 2023, préparée par Frédérique

FIN

Nous voici au terme de cette assemblée générale, merci à tous de nous avoir écoutés et suivis durant cette soirée. Il est l'heure de passer à l'apéritif et au nom du comité de la SDC, nous vous souhaitons un bon retour chez vous et nous vous disons à tout bientôt.

Merci et Santé !!!